

**CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE 2021/22
EN HAUSSE DE 17,8% PAR RAPPORT A L'EXERCICE 2018/19**

TRAJECTOIRE NET ZERO CARBONE APPROUVEE

Paris, le 20 octobre 2022 – Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le 4^{ème} trimestre de l'exercice 2021/22 a atteint 213,9 M€. Le dynamisme de l'activité observé depuis le début de l'exercice dans les Parcs de loisirs s'est poursuivi lors de la période estivale. Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre du Groupe progresse ainsi de 17,9% par rapport à la même période de l'exercice 2018/19 (retraité de la sortie du domaine skiable des 2 Alpes), dernier exercice non impacté par les conséquences de la crise sanitaire, et de 24,5% par rapport au 4^{ème} trimestre de 2020/2021.

4^{ème} trimestre : Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022

Données non auditées (En milliers €)	T4 2021/22 ⁽¹⁾	T4 2020/21 ⁽²⁾	T4 2019/20 ⁽²⁾	T4 2018/19 ⁽²⁾	Var 2021/22 vs. 2018/19 ⁽²⁾
Domaines skiabiles	8 184	5 269	4 662	4 389	+86,5%
Parcs de loisirs	204 881	161 178	118 859	170 179	+20,4%
Holdings et Supports	805	5 303	5 576	6 880	-88,3%
Total CA T4	213 870	171 750	129 097	181 448	+17,9%

1. Le chiffre d'affaires 2021/2022 prend en compte l'intégration d'Evolution 2 dans les Domaines skiabiles ainsi que celle des agences immobilières dans Holdings et Supports
2. Retraité du chiffre d'affaires du domaine skiable des 2 Alpes, (2,7 M€ au cours du 4^{ème} trimestre de 2018/2019), sorti du périmètre du Groupe le 1^{er} décembre 2020.

Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes s'élève à 958,5 M€, soit une progression de 17,8% par rapport à l'exercice 2018/19 (retraité de la sortie du domaine des 2 Alpes). A noter que sur cet exercice 2021/2022, la contribution des Parcs de loisirs au chiffre d'affaires annuel du Groupe dépasse celle des Domaines skiabiles.

Cumul annuel : Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

Données non auditées (En milliers €)	2021/22 ⁽¹⁾	2020/21 ⁽²⁾	2019/20 ⁽²⁾	2018/19 ⁽²⁾	Var 2021/22 vs. 2018/19 ⁽²⁾
Domaines skiabiles	455 476	10 674	326 977	403 772	+12,8%
Parcs de loisirs	468 492	221 723	232 064	380 713	+23,1%
Holdings et Supports	34 569	7 417	23 357	29 521	+17,1%
Total CA 12 mois	958 537	239 814	582 397	814 006	+17,8%

1. Le chiffre d'affaires 2021/2022 prend en compte l'intégration d'Evolution 2 dans les Domaines skiabiles ainsi que celle des agences immobilières dans Holdings et Supports
2. Retraité du chiffre d'affaires du domaine skiable des 2 Alpes, (40,0 M€ au cours de l'exercice 2018/2019), sorti du périmètre du Groupe le 1^{er} décembre 2020.

Le tableau ci-dessus présente le chiffre d'affaires de l'exercice 2021/2022 et celui des trois exercices précédents retraités du domaine skiable des 2 Alpes. La comparaison par rapport à l'exercice 2020/2021 n'est pas pertinente, celui-ci ayant été très largement amputé par la fermeture des sites intervenue fin octobre 2020. La comparaison par rapport

à l'ensemble de l'exercice 2019/2020 n'est pas non plus pertinente, la totalité des sites ayant fermé mi-mars 2020. Dans le tableau ci-dessus et dans les commentaires ci-dessous, le Groupe établit donc une comparaison par rapport à l'exercice 2018/2019, dernier exercice de référence complet pré-crise sanitaire.

DOMAINES SKIABLES

Toutes les données dans ce paragraphe relatives à l'exercice 2018/19, sont retraitées de la sortie du domaine skiable des 2 Alpes.

Dans les Domaines skiabiles, le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre ne représente qu'environ 1,8% de l'activité annuelle. Pour l'exercice 2021/22 il est de 8,2 M€, contre 4,4 M€ pour la même période de l'exercice 2018/19. Il intègre pour cette période l'activité d'Evolution 2, qui n'était pas dans le groupe en 2018/19. La bonne dynamique des activités *outdoor* (*mountain karts*, tyroliennes) cet été a compensé la fermeture précoce du glacier de Tignes.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires des Domaines skiabiles a atteint 455,5 M€ ce qui représente une hausse de 12,8% par rapport à l'exercice 2018/19. Le chiffre d'affaires des Remontées Mécaniques s'élève quant à lui à 432,3 M€ (soit 95% du chiffre d'affaires total de cette BU). Il progresse de 10,0% par rapport à 2018/19.

L'activité a été particulièrement dynamique pendant toute la saison de ski, l'attractivité des domaines ayant été encore renforcée par les investissements que le Groupe a maintenus depuis le début de la crise sanitaire. Affecté en début de saison par l'absence de la clientèle britannique (jusqu'en janvier 2022) en raison de la crise sanitaire, le nombre de journées-skieur n'a ensuite cessé de s'améliorer pour finir en retrait de seulement 3,5% sur l'ensemble de l'année par rapport à l'exercice 2018/19. Il s'est élevé à 12,305 millions sur l'ensemble de l'exercice 2021/22 contre 12,757 millions en 2018/19.

L'augmentation du chiffre d'affaires des Remontées Mécaniques a donc été portée par la progression du revenu par journée-skieur, en hausse de plus de 13% par rapport à l'exercice 2018/19 grâce aux actions commerciales déployées par le Groupe, à un mix clientèle moins intermédié (notamment lié à l'absence de la clientèle britannique en décembre et janvier) et au cumul des indexations tarifaires annuelles depuis 2018/19.

PARCS DE LOISIRS : PLUS DE 10 MILLIONS DE VISITEURS ACCUEILLIS AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité des Parcs de loisirs a continué à particulièrement bien performer au cours de l'été, dans la continuité du dynamisme observé depuis le début de l'exercice. Le chiffre d'affaires atteint ainsi 204,9 M€ au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2021/22, ce qui représente une progression de 20,4% par rapport à la même période de l'exercice de référence 2018/19 et une progression de 27,1% par rapport au 4^{ème} trimestre de l'an dernier.

Sur l'ensemble de l'exercice 2021/22, le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs atteint 468,5 M€. Il est en progression de 23,1% par rapport à l'exercice 2018/19, reflétant à la fois une hausse de 6% de la fréquentation, qui dépasse les 10 millions de visiteurs, et une progression d'environ 17% de la dépense moyenne par visiteur.

L'activité a été soutenue par une stratégie commerciale très dynamique. L'optimisation des tunnels de vente, notamment via une progression de la part du digital, la rationalisation de la gestion des promotions et le maintien d'une présence médiatique soutenue tout au long de l'exercice se sont traduits par un

meilleur taux de transformation et une augmentation du panier moyen. Les ventes *in-park* ont, quant à elles, progressé sur tous les segments (restauration, boutiques, hôtels), fruit d'initiatives commerciales et/ou d'ouvertures de nouveaux points de vente.

L'activité a été particulièrement dynamique dans les sites ayant bénéficié des plus importants investissements d'attractivité au cours des dernières années, notamment le Parc Astérix, Walibi Rhône-Alpes et Walibi Belgium. Malgré la crise sanitaire, l'enrichissement de l'offre a concerné l'ensemble des sites et été salué à la fois par les visiteurs et par la profession.

Le travail permanent autour de la Très Grande Satisfaction (TGS) des visiteurs continue de porter ses fruits. Les notes de satisfaction ont globalement dépassé leur niveau de 2019 et, à titre d'exemple, celles sur le rapport Qualité / Prix progressent dans tous les sites alors même que la fréquentation et la dépense par visiteur ont augmenté.

De plus, lors du grand rassemblement annuel européen des parcs d'attraction, laapa Expo Europe, le Futuroscope a été triplement primé. Sa nouvelle attraction « *Chasseurs de Tornades* » a été élue meilleure attraction à sensation et reçu le prix de l'innovation. Son nouvel hôtel thématique, « *Station Cosmos* » a reçu le prix de la meilleure initiative éco-responsable. La nouvelle attraction « *Biberburg* » de Familypark en Autriche a aussi été récompensée, obtenant le prix de la meilleure attraction. Enfin, le Parc Astérix a obtenu le prix du meilleur *roller coaster*, catégorie « budget limité », pour son attraction « *Tonnerre 2 Zeus* ».

HOLDINGS ET SUPPORTS

Au cours de l'exercice 2021/22, le chiffre d'affaires des Holdings et Supports a progressé de 17,1% par rapport à l'exercice de référence 2018/19 et s'établit à 34,6 M€. L'activité des agences immobilières en montagne a été intégrée à cette BU depuis le début de cet exercice.

Tout au long de l'exercice, le niveau d'activité de Travelfactory a été très satisfaisant, que ce soit auprès de la clientèle française mais aussi dans les autres marchés clés pour le Groupe que sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou la Belgique. La liaison ferroviaire entre Londres et Moûtiers / Bourg-Saint-Maurice inaugurée cette année sera reconduite sur l'exercice 2022/23.

La comparaison du chiffre d'affaires sur le 4^{ème} trimestre est pénalisée par le fait que Travelfactory a réorienté ses priorités stratégiques sur l'exercice 2021/22 en se désengageant de son activité de camping qui était réalisée essentiellement l'été, pour se focaliser sur les activités Montagne. La suppression de cette activité représente une diminution de chiffre d'affaires de 5,7M€ par rapport à 2018/2019

PERSPECTIVES : ATERRISSAGE DE L'EXERCICE 2021/22

Compte tenu du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2021/22, l'Excédent Brut Opérationnel (EBO) devrait atteindre un niveau supérieur à celui de l'exercice de référence 2018/2019. Le Groupe indique que l'impact de la hausse des coûts de l'énergie sera relativement faible sur ses résultats annuels 2021/22, en ligne avec l'impact constaté sur ses comptes semestriels.

Le Groupe avait indiqué envisager une enveloppe annuelle d'investissements nets de l'ordre de 160 M€ pour l'ensemble de l'exercice 2021/22 tout en se réservant la possibilité de saisir des opportunités additionnelles d'investissements ciblés, notamment si ceux-ci pouvaient avoir un effet bénéfique sur l'EBO

dès 2023. Le Groupe est aujourd'hui en mesure de préciser que cette enveloppe devrait finalement se situer à un niveau proche de 175 M€.

Le Groupe confirme en outre que son levier financier devrait atteindre un niveau très inférieur à 3,0x.

PREMIERS ELEMENTS CONCERNANT L'EXERCICE 2022/23

- **Domaines skiables**

Les Domaines skiables de la Compagnie des Alpes sont prêts pour accueillir les clients dans les meilleures conditions. À date, la dynamique de réservation des hébergements dans les stations du Groupe est positive pour ce début de saison. De plus, les vacances scolaires de Noël devraient bénéficier de la présence de la clientèle britannique absente à cette période l'an dernier du fait de la crise sanitaire.

- **Parcs de loisirs**

La période d'Halloween est devenue, au fil des ans, un temps de plus en plus fort de l'activité des parcs de loisirs. Cette année encore, la période de pré-commercialisation d'Halloween s'est bien déroulée tandis que l'offre qui sera proposée au public a encore été densifiée et étoffée. Walibi Rhône-Alpes proposera par exemple une nouvelle maison hantée baptisée « *Anaconda* » et 4 nocturnes avec feux d'artifice, le Parc Astérix, une nouvelle zone pour les plus téméraires « *La malédiction de Sirius* » et le Futuroscope, sous le label « *Futuroween* », un programme festif adapté aux enfants. De plus, plusieurs sites ont fait le choix d'étendre le nombre de jours d'ouverture pendant la période d'Halloween.

Continuant à optimiser l'exploitation de ses sites en allongeant ses périodes d'ouverture, le Groupe capitalisera cette année encore sur le succès de l'ouverture du Parc Astérix au grand public à l'occasion de Noël. Pour la première fois, les sites de Walibi Rhône-Alpes et de Walibi Belgium seront ouverts à cette période avec une offre thématique spécialement mise en place pour l'occasion.

- **Acquisition de MMV**

La Compagnie des Alpes rappelle qu'elle a procédé à l'acquisition de 85% du capital du Groupe MMV le 3 octobre dernier (date de closing). MMV sera donc consolidé à compter de l'exercice 2022/2023 au sein d'une nouvelle BU Distribution & Hospitalité.

- **Evolution des coûts liés à l'électricité**

Le Groupe est principalement exposé à la hausse des coûts relatifs à l'électricité pour ses activités Domaines skiables qui ne bénéficient pas à plein des tarifs régulés de l'énergie nucléaire (ARENH [1]).

Le coût, pour l'année civile 2023, sera significativement plus élevé que celui constaté pour 2022. Néanmoins, son impact économique devrait être, en partie, amorti par la combinaison (i) d'une politique volontariste et supplémentaire de sobriété énergétique (sans impact sur le niveau de service offert aux skieurs), (ii) des ajustements supplémentaires des tarifs d'accès à nos sites, (iii) de mesures gouvernementales en ce compris une redistribution du produit de la taxation exceptionnelle des producteurs d'électricité. A ce jour, l'exposition résiduelle, potentiellement significative, ne serait pas de nature à remettre en cause la trajectoire du Groupe, notamment eu égard à ses investissements, à l'objectif d'un free cash-flow opérationnel positif et, bien sûr, à la croissance de ses activités.

TRAJECTOIRE NET ZERO CARBONE APPROUVEE

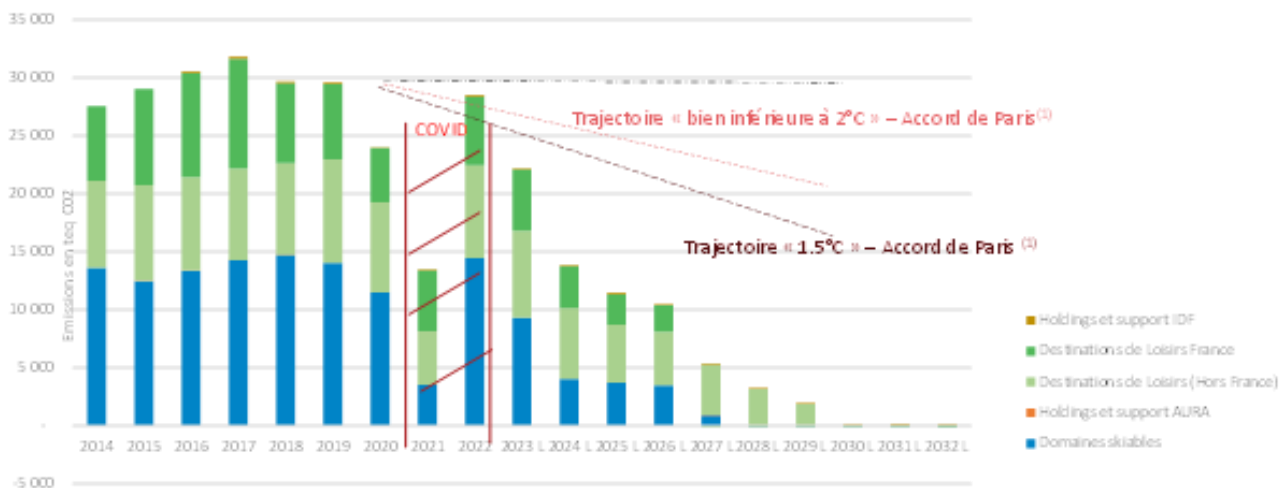
Le Groupe avait communiqué lors de l'augmentation de capital de juin 2021 sur l'atteinte du Zéro Net Carbone (scope 1 et 2) pour chacun de ses sites et au plus tard en 2030.

Le Groupe a depuis largement progressé dans l'élaboration des actions concrètes lui permettant l'atteinte de cet objectif. Elles seront communiquées en détail lors d'une Présentation spécifique ESG qui sera organisée d'ici la fin de l'année 2022. D'ores et déjà, le Groupe peut annoncer les éléments suivants :

- Le Groupe est convaincu qu'il est possible de réconcilier la Logique Economique (croissance de la création de valeur) et Logique Environnementale (décroissance et neutralisation de notre empreinte carbone).
- Le Plan Moyen Terme du Groupe, soumis à son Conseil d'Administration, intègre désormais deux dimensions : une dimension en euros ET une dimension en teqCO2 (ramené à l'unité), sur ses scopes 1 et 2.
- L'atteinte de l'objectif « Net Zéro Carbone » (scope 1 et 2) se fera, à hauteur d'au minimum 80%, par la réduction des émissions des sites et d'au maximum 20%, par la séquestration locale des émissions résiduelles. L'objectif intermédiaire des 50% de réduction, par rapport à l'exercice de référence 2018/19, est prévu dès 2025.
- L'objectif « Net Zéro Carbone » (scope 1 et 2) est décliné au niveau de tous les sites ; MMV, y sera intégré dès l'exercice 2022/23 ;
- Le Groupe s'engage à ce que les résultats intermédiaires vers l'atteinte de cet objectif soient rendus publics annuellement, à comparer à la trajectoire issue des courbes rendues publiques ce jour.
- Les émissions de GES annuelles seront vérifiées par un des Commissaires aux Comptes statutaires (Mazars).
- La Compagnie des Alpes est aujourd'hui en mesure de confirmer qu'elle n'aura plus recours aux énergies fossiles pour le damage des pistes dès la saison Hiver 2022/23.
- Le Groupe doit désormais formaliser ses nombreuses réalisations et engagements futurs en termes de biodiversité, de gestion de l'eau et des déchets. Le Groupe contribuera également au scope 3 via des initiatives propres (ex. rétablissement du service ferroviaire Londres/Bourg Saint Maurice via le Travelski Express, soit l'équivalent de 180 vols évités). D'autres engagements et initiatives seront rendus publics prochainement.

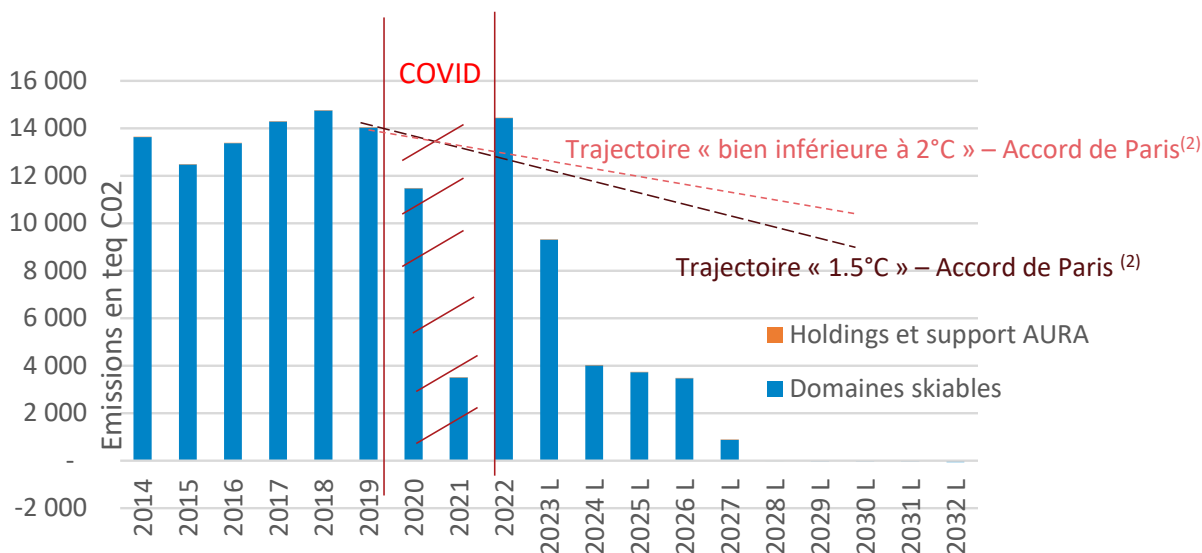
Cette trajectoire Net Zéro Carbone emmène l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Chaque collaborateur, quelle que soit sa responsabilité, aura son rôle à jouer. Le Groupe, comme l'ensemble de ses collaborateurs, est confiant sur sa capacité à mener à bien sa Transition Ecologique (scope 1 et 2) et ainsi contribuer à l'effacement de son empreinte carbone (dès 2030 / à 50% dès 2025) sur les territoires sur lequel il est actif.

Emissions de GES du Groupe (chiffres lissés ⁽²⁾ - scope 1 et 2) Données historiques et projections



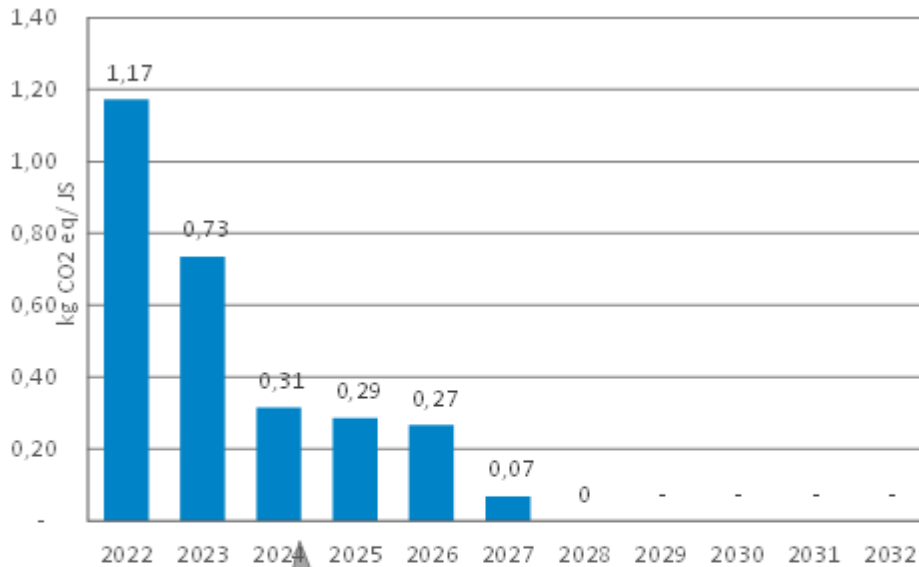
- (1) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris. Réduction de 4,2% min. par an pour un alignement « 1.5°C », de 2,5% min. par an pour un alignement avec l'objectif « bien inférieure à 2°C ».
- (2) Données par exercice fiscal (année de référence 2019 = exercice 2018/19)

Domaines skiables (réduction + séquestration locale)



- (2) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris. Réduction de 4,2% min. par an pour un alignement « 1.5°C », de 2,5% min. par an pour un alignement avec l'objectif « bien inférieure à 2°C ».

Rapportées aux Journées skieurs prévues au PMT, les émissions décroissent rapidement d'un facteur X4 d'ici 2026

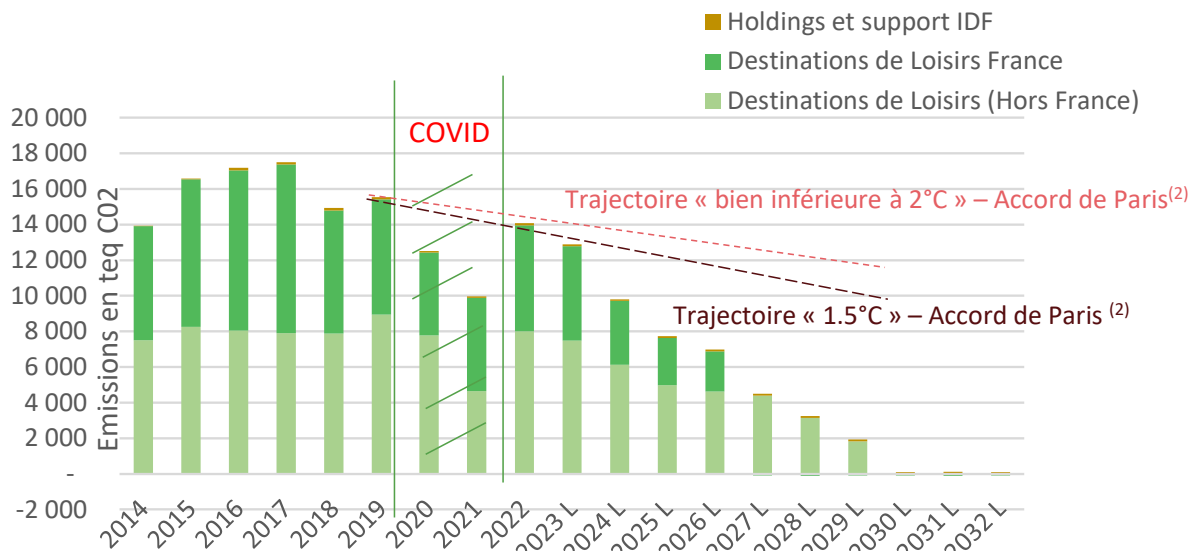


= 1 kg⁽¹⁾ de
pomme de
saison,
France



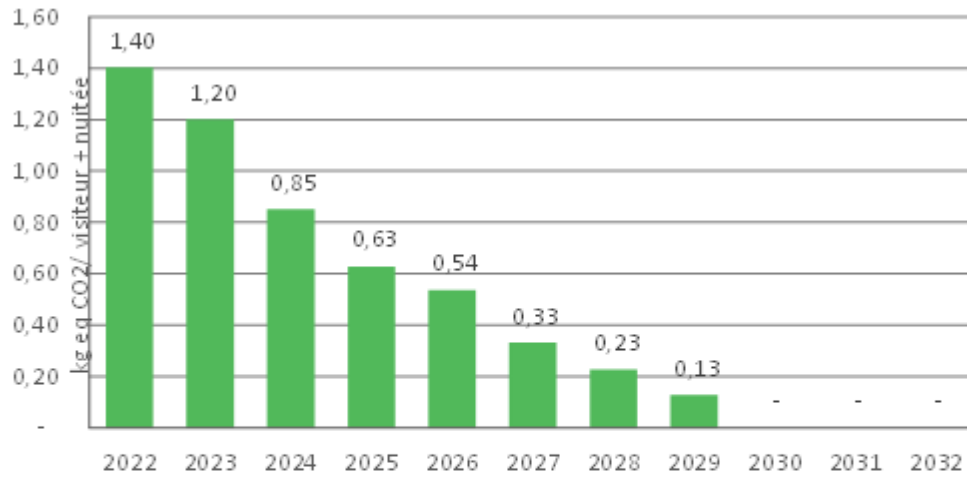
(1) Source Food GES (ADEME)

Destinations de Loisirs, (réduction + séquestration locale)



(2) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris. Réduction de 4,2% min. par an pour un alignement « 1.5°C », de 2,5% min. par an pour un alignement avec l'objectif « bien inférieur à 2°C ».

Rapportées aux visiteurs et nuitées prévues au PMT, les émissions décroissent rapidement d'un facteur x3 d'ici 2026



= 1 kg⁽¹⁾ de
pomme de
saison, France

(1) Source Food GES (ADEME)

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes (www.compagniedesalpes.com). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.

Prochains rendez-vous 2022/2023 :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Résultats annuels 2021/2022 : | Mardi 6 décembre 2022, avant bourse |
| • Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2022/2023 : | Mardi 24 janvier 2023, après bourse |
| • Assemblée Générale : | Jeudi 9 mars 2023, matin |
| • Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2022/2023 : | Mardi 25 avril 2023, après bourse |

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 12 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2022, elle a accueilli plus de 22 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 959 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon - Sixt Fer-à-Cheval
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde Park, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark.
- Expertises Transverses : Travelfactory, Travelski Express, CDA Agences Immobilières, CDA Management, CDA Productions, Ingélo, Evolution 2



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Compagnie des Alpes :

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

eCorpus : Xavier YVON – relations presse :	+33 6 88 29 72 37	xavier.yvon@corp-us.fr
--	-------------------	--

ANNEXES

CA consolidé du Groupe du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

Données non auditées (En milliers €)	2021/22 ⁽¹⁾	2020/21 ⁽²⁾	2019/20 ⁽²⁾	2018/19 ⁽²⁾	Var 21/22 ⁽¹⁾ vs 18/19 ⁽²⁾
Premier trimestre					
Domaines skiabiles	62 591	1 293	54 868	49 820	+25,6%
Parcs de loisirs	99 393	24 670	80 459	69 309	+43,4%
Holdings et Supports	4 754	423	3 050	2 902	+63,8%
Total CA T1	166 738	26 386	138 377	122 031	+36,6%
Deuxième trimestre					
Domaines skiabiles	329 464	655	265 434	302 395	+9,0%
Parcs de loisirs	21 034	2 921	22 707	23 821	-11,7%
Holdings et Supports	23 971	1 042	14 102	17 499	+37,0%
Total CA T2	374 469	4 618	302 243	343 715	+8,9%
Troisième trimestre					
Domaines skiabiles	55 237	3 457	2 013	47 168	+17,1%
Parcs de loisirs	143 184	32 954	10 038	117 404	+22,0%
Holdings et Supports	5 038	649	629	2 240	+124,9%
Total CA T3	203 459	37 060	12 680	166 812	+22,0%
Quatrième trimestre					
Domaines skiabiles	8 184	5 269	4 662	4 389	+86,5%
Parcs de loisirs	204 881	161 178	118 859	170 179	+20,4%
Holdings et Supports	805	5 303	5 576	6 880	-88,3%
Total CA T4	213 870	171 750	129 097	181 448	+17,9%

Cumul annuel					
Domaines skiabiles	455 476	10 674	326 977	403 772	+12,8%
Parcs de loisirs	468 492	221 723	232 064	380 713	+23,1%
Holdings et Supports	34 569	7 417	23 357	29 521	+17,1%
Total 12 mois	958 537	239 814	582 397	814 006	+17,8%

1. Le chiffre d'affaires 2021/2022 prend en compte l'intégration d'Evolution 2 dans les Domaines skiabiles ainsi que celle des agences immobilières dans Holdings et Supports
2. Retraité du chiffre d'affaires du domaine skiable des 2 Alpes, (40,0 M€ au cours de l'exercice 2018/2019), sorti du périmètre du Groupe le 1^{er} décembre 2020.

Le tableau ci-dessus présente le chiffre d'affaires des 12 mois de l'exercice 2021/2022 et celui des 12 mois des trois exercices précédents retraités du domaine skiable des 2 Alpes. La comparaison n'est pas pertinente par rapport à 2020/2021, qui avaient été très largement amputé par la fermeture des sites, intervenue fin octobre 2020. La comparaison par rapport à l'exercice 2019/2020 n'est pas non plus pertinente, l'ensemble des sites ayant fermé mi-mars 2020. Dans le tableau ci-dessus et dans les commentaires ci-dessous, le Groupe établit donc une comparaison par rapport aux à l'exercice 2018/2019, dernier exercice de référence complet pré-crise sanitaire.